

Le commentaire de documents en géographie

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 5H3GCo2P

Présentation

Cet enseignement, à destination d'un public d'historiens, constitue une première initiation des étudiants aux épreuves écrites de géographie du concours du Capes externe d'histoire-géographie en lien avec les questions au programme.

La présentation plus détaillée du cours, ses thèmes précis, les noms et contacts de ses responsables, ses modalités d'évaluation et des éléments de bibliographie sont disponibles directement sur le site de la formation (<https://dep-histoire.parisnanterre.fr/catalogue-des-formations>).

Objectifs

Les objectifs de cet enseignement sont :

- De sensibiliser un public d'historiens aux spécificités de la démarche en géographie.
- De proposer une première approche de la méthodologie du commentaire d'un corpus documentaire en géographie, dans la perspective des épreuves écrites de géographie au Capes externe d'histoire-géographie.
- D'acquérir les savoirs scientifiques relatifs aux questions au programme du concours du Capes externe d'histoire-géographie.
- D'apprendre à s'approprier progressivement les bibliographies des questions au programme du concours externe d'histoire-géographie.

Évaluation

Session 1, régime standard :

La note finale est la moyenne des notes obtenues (un ou plusieurs travaux écrits et/ou oraux) dans le cadre des Travaux Dirigés.

Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux de contrôle continu soumis à évaluation est interdit. Vous n'avez pas le droit de faire appel à une IA générative à des fins de documentation, recherche d'idées, construction, rédaction ou édition, recherche web augmentée, correction orthographique et syntaxique.

Session 1, régime dérogatoire :

Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal : une épreuve écrite sur table ou orale d'une durée maximale de 2 heures.

Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux de contrôle continu soumis à évaluation est interdit. Vous n'avez pas le droit de faire appel à une IA générative à des fins de documentation, recherche d'idées, construction, rédaction ou édition, recherche web augmentée, correction orthographique et syntaxique.

Session 2 :

La note finale est constituée par l'unique épreuve de rattrapage : une épreuve écrite sur table ou un oral d'une durée maximale de 2 heures.

Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux de contrôle continu soumis à évaluation est interdit. Vous n'avez pas le droit de faire appel à une IA générative à des fins de documentation, recherche d'idées, construction, rédaction ou édition, recherche web augmentée, correction orthographique et syntaxique.

Pré-requis nécessaires

Les savoirs et compétences en géographie travaillés au cours de la scolarité dans le secondaire sont considérés comme acquis.

Il est très vivement recommandé d'avoir suivi les enseignements complémentaires de géographie proposés durant la 1^{ère} année de licence d'histoire.

Compétences visées

En fin de semestre, les étudiants devront avoir acquis les compétences suivantes, en lien avec les questions au programme et les attendus des épreuves écrites du Capes d'histoire-géographie :

- Savoir adopter une démarche géographique
- Savoir analyser et confronter des documents de nature variée
- Savoir analyser, expliquer et critiquer un corpus documentaire en géographie
- Savoir construire un plan géographique
- Savoir rédiger un commentaire d'un corpus documentaire en géographie

Bibliographie

Une bibliographie sera proposée en début de semestre.

Ressources pédagogiques

Des supports pédagogiques seront déposés au cours du semestre sur « cours en ligne ».